

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici une nouvelle lettre de l'agence Havas sur l'état de l'opinion à Vienne touchant les affaires de Naples :

« Vienne, 16 octobre.

» L'émotion dont je vous entretenais dans ma lettre d'hier, et que la nouvelle de l'apparition des escadres alliées dans le golfe de Naples avait produite sur le public, s'est un peu calmée quand on a su que deux frégates seulement, l'une anglaise et l'autre française se rendraient devant Naples pour recueillir à leur bord le personnel des légations respectives.

» Bien que l'interruption des relations diplomatiques entre les deux puissances soit ordinairement considérée comme le prélude d'événements plus graves, les optimistes persistent toujours à penser qu'en définitive la question recevra une solution pacifique. C'est au moins dans ce sens, si mes informations sont justes, que les récentes dépêches de M. de Martini au comte Buol sont conçues.

» Le plénipotentiaire autrichien à Naples ne paraît nullement avoir abandonné l'espoir de réussir dans sa mission pacifique auprès du roi Ferdinand, en obtenant de ce souverain les concessions demandées en faveur de ses sujets par les deux puissances occidentales.

» La Bourse, qui avait été en proie à la panique, à la première nouvelle du prochain rappel des légations de France et d'Angleterre, et des préparatifs de départ des escadres alliées, est également revenue de cette impression; aujourd'hui, la place était plus calme, plusieurs valeurs ont même monté; seulement, par suite de la rareté toujours croissante des espèces métalliques, l'agio sur l'argent contre papier, qui était hier de 7 1/3 0/0 s'est élevé aujourd'hui à 8, et l'on croit, si nous ne recevons bientôt des renforts en métaux précieux, que l'avance des espèces sur le papier de la Banque nationale, sera portée d'ici à peu de jours à 10 0/0. Cette différence éloigne de nouveau l'espoir de voir

notre banque reprendre ses paiements en numéraire. »

Le bruit circule dans la presse étrangère que l'Empereur de Russie aurait récemment adressé au Roi de Naples une lettre confidentielle pour l'inviter à faire des concessions.

On écrit, en effet, de Bruxelles, 18 octobre, à la Gazette de Cologne :

« Une nouvelle, qui paraît positive, arrivée ici aujourd'hui, annonce que l'Empereur de Russie a, par une lettre autographe, invité le roi Ferdinand à se prêter aux volontés de l'Empereur des Français. »

D'un autre côté, on écrit de Paris, sur le même sujet, à l'Indépendance belge :

« Si je suis bien renseigné, et je crois l'être, l'empereur Alexandre, en appréciant la position délicate dans laquelle se trouve le Roi de Naples, lui conseillerait, puisque l'on employait les plus grands ménagements et que l'on sauvegardait la dignité de sa couronne, de faire quelques concessions, dont la plus importante serait un changement de ministère qui satisferait les Puissances occidentales, surtout si le prince de Satriano en était le chef. L'Empereur ferait comprendre au Roi qu'il avait devant lui une ennemie redoutable, l'Angleterre, qu'on ne serait peut-être pas toujours le maître d'arrêter; il l'engagerait donc à prendre comme médiateur l'Empereur des Français, qui, dans ces derniers temps, et au congrès de Paris en particulier, s'est montré un modérateur (sic) aussi sage qu'éclairé. On compte beaucoup sur l'effet de cette lettre, et on est convaincu que le départ des ambassadeurs achèvera d'ébranler le Roi et amènera certaines concessions désirées. »

En dehors de la lettre du Czar au Roi de Naples, une lettre de Paris assure à la Gazette universelle, de Leipsick, que l'ambassadeur de Russie à Rome, le baron Kisseleff, aurait été chargé par son gouvernement d'appeler l'attention du gouvernement napolitain sur les conséquences de son obstination.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 20 octobre. — « Des nouvelles de Constantinople, du 12 octobre, prétendent que les difficultés relatives à la ville de Bolgrad et à l'île des Serpents seraient aggravées. L'amiral Lyons a expédié à Malte le *Gladiator* pour requérir le vaisseau *Majesté*, qui est arrivé; d'autres sont attendus.

» Des lettres disent que des négociants anglais fournissent des armes aux Circassiens.

» La Porte se propose de désarmer les Albanais et se prépare à attaquer le Monténégro, si les négociations échouent. »

Marseille, 20 octobre. — « Il y a 1,500 hectolitres de blés et 10,000 de maïs arrivés; les prix restent calmes.

» L'escadre anglaise n'a pas encore été rencontrée depuis son départ d'Ajaccio. Rien de nouveau à Toulon, pour l'escadre française, mais elle est prête. »

Madrid, lundi 20 octobre. — « La Gazette publie un décret royal, accordant une large amnistie pour toutes condamnations encourues à la suite des événements du mois de juillet dernier.

» Par deux autres décrets insérés dans la feuille officielle, les dispositions relatives au séquestre des biens de S. M. la Reine Mère sont annulées, et les emplois et grades accordés en juin et juillet 1854, sont ratifiés. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS ROMAINS. — Nous apprenons de source certaine, qu'à la suite d'une négociation avec la cour de Rome, le contingent des troupes autrichiennes dans les Marches et dans les Légations va être de beaucoup diminué, et les points d'occupation réduits à deux seulement. Ancône et Bologne seront les seules villes où l'Autriche aura, quant à présent, une garnison. Partout ailleurs, les troupes

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

ÉPILOGUE. — I.

Le 19 septembre de l'année 1854, les armées alliées quittèrent le *Vieux-Fort*, et s'avancèrent, en suivant la côte et formées en losange, dans la direction de l'Alma. Les flottes, appuyant ce mouvement dans la mer Noire, naviguant au plus près du rivage, et quelques-uns de leurs bateaux à vapeur s'en approchaient tellement, dit un historien, que les Finlandais pouvaient, en se couchant à plat-ventre sur les sommets des falaises, fusiller impunément les matelots.

Il faisait une grande chaleur; le soleil dardait ses rayons ardents sur les colonnes en marche, et les soldats qui, depuis quatre jours, ne s'abreuyaient que d'une eau saumâtre et insalubre, avaient hâte de remplir leurs bidons dans la rivière de l'Alma.

L'armée, commandée par le maréchal Saint-Arnaud, allait faire le siège de Sébastopol; mais, avant d'atteindre la redoutable citadelle, il lui fallait refouler environ quarante mille Russes, qui attendaient les alliés, solidement établis sur les collines qui dominent la rivière.

Le soir du même jour, on campa sur une hauteur que les éclaireurs russes avaient évacuée à notre approche; une plaine de huit kilomètres s'étendait en face des campements, et l'Alma serpentait au pied même des collines que les Russes occupaient. — De loin, on apercevait

les feux de leurs bivacs, et cela promettait pour le lendemain. — Chaque régiment prit alors la place qui lui était désignée, et aucun des préparatifs usités ne fut négligé en cette circonstance.

Le moment était solennel; il s'agissait, pour nos troupes, de soutenir l'honneur du vieux renom français devant le monde attentif, et l'on peut dire que, durant cette nuit qui précéda la bataille, plus d'un général, plus d'un soldat se sentirent émus et troublés en songeant au lendemain !...

On pouvait éprouver un échec... et quelle honte!... On pouvait être victorieux... et quelle gloire!...

Les zouaves, qui devaient être de la partie et y remplir un rôle éclatant, ainsi que l'a constaté le bulletin officiel, avaient pris leur position; vers neuf heures du soir, on aurait entendu une mouche voler autour des tentes silencieuses; les escouades avaient mangé la soupe, les corvées étaient rentrées, les feux de nuit brillaient seuls dans l'ombre avec les baïonnettes des sentinelles... Tout dormait alentour de ce sommeil fiévreux qui annonce une surexcitation nerveuse. — La compagnie de grand'garde était à son poste; et, bien qu'elle fût au complet, nul ne soufflait mot : l'oreille au vent et l'œil au guet.

Les zouaves s'étaient bien modifiés depuis le dernier chapitre de notre récit. Le personnel avait, pour ainsi dire, été renouvelé, et nous n'y retrouvons que nos vieilles connaissances, Simonnet et Polyte, tous deux sergents, et unis, comme par le passé, par une étroite et solide amitié.

Polyte a été fait sergent au siège si meurtrier de Zaatcha; c'est maintenant une respectable moustache; il porte deux chevrons sur le bras gauche, et, s'il n'a pas encore la croix d'honneur, ce n'est pas qu'il n'ait fait pour l'obtenir tout ce qu'il fallait faire. — Polyte a peu changé au moral. Bien qu'il ait de trente-trois à trente-quatre ans, il a conservé la gaieté parisienne qu'il avait importée en Afrique; les chagrins domestiques qu'il a éprouvés depuis que nous l'avons quitté n'ont pu même altérer la sérénité de son visage, et c'est lui encore, comme autrefois, qui égaye la compagnie et la met en belle humeur.

Hélas! Polyte est aujourd'hui veuf de Catherine, non qu'elle soit morte, l'inconstante et jolie vivandière, tant s'en faut; qu'au contraire... elle est partie, elle a disparu, et jamais, depuis quatre ans, le malheureux sergent n'en a plus entendu parler. — Où est-elle? nul n'aurait pu le dire... Elle est allée sans doute où vont toutes ces jeunes et charmantes créatures que les soirs d'été voient errer sous les ombrages du Jardin des Fleurs ou de Mabille; elle a eu un beau jour la nostalgie du mouvement, de la liberté, elle est partie sans laisser d'adresse, sans dire si elle reviendrait!...

Certes, Polyte avait bien souffert de cette disparition; il l'avait regrettée, l'ingrate... il ne pouvait l'oublier, il l'aimait tant!... Mais heureusement son insouciance native devait merveilleusement l'aider dans une pareille circonstance; l'image de la fugitive s'effaça peu à peu à l'horizon, et il finit, au bout de quelques mois, par n'y plus penser que rarement.

autrichiennes seront remplacées par les troupes pontificales. Ce fait important atteste un progrès marqué dans l'esprit public et annonce que l'autorité du Saint-Siège se consolide et s'affermi même sur les portions les plus éloignées et les plus turbulentes des Etats-Romains. De plus, il montre que l'organisation de l'armée papale est de plus en plus satisfaisante. Enfin, c'est un pas décisif vers un retour pur et simple à l'état normal des choses. Cette mesure, d'ailleurs, a été prise d'accord entre le Saint-Siège, l'Autriche et la France. — L. Boniface. (Constitutionnel).

CIRCASSIE. — Nous trouvons dans le *Journal de Constantinople*, du 9 de ce mois, le texte même des nouvelles de Circassie, analysées par les dépêches télégraphiques :

« On nous écrit de Soudja-Kalé, en date du 24 septembre, les nouvelles qui suivent :

« Les Russes ayant passé le Laba pour construire des fortifications dans l'Albezech, Sefer-Pacha envoya immédiatement un parlementaire au commandant russe pour connaître le but de cette expédition.

« Le Commandant répondit :

« Par le traité de Paris, on a cédé la Circassie à la Russie, et je viens en prendre possession. »

« Sefer-Pacha envoya un nouveau parlementaire au commandant russe pour lui faire dire que la Circassie est un pays indépendant et que personne ne peut en disposer sans le consentement de ses habitants, et que si les Russes ne se retirent pas immédiatement, les Circassiens sauraient bien les y obliger.

« Vingt-quatre heures après, Sefer-Pacha s'avança avec 30,000 hommes contre les Russes qui avaient pris position sur l'arête d'un ravin avec 16 canons. Le combat dura trois heures et demie. Les Circassiens restèrent maîtres du terrain, firent 800 prisonniers et prirent les 16 canons.

« Une autre affaire a eu lieu, il y a vingt jours, dans le Tchap-Sou, à la suite du passage du Kouban par les Russes, qui se sont retirés avec une perte considérable d'hommes et en y laissant cinq canons.

« Les troupes russes se composent de recrues et ne tiennent pas.

« Tous les prisonniers que font les Circassiens ne sont plus réduits à l'esclavage; ils sont admis dans leurs rangs ou libres de s'établir sur le territoire qui était administré par le naïb.

« La députation circassienne envoyée à Constantinople n'est pas de retour, et l'on est à peu près sûr ici que la Porte et les puissances occidentales ne nous soutiendront pas. »

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le dernier rapport du maréchal Randon sur les opérations militaires en Kabylie, était daté du 8 de ce mois. Il annonçait qu'après l'attaque dirigée contre les Beni-Douala, qui eurent 95 hommes tués et un nombre proportionnel de blessés, les Beni-Mahmoud, craignant de se voir traiter avec la même rigueur, s'étaient empressés de faire leur soumission.

Quant à Simonnet, il n'avait changé ni au moral ni au physique. — Quelques cheveux gris par-ci, par-là, quelques balafres à droite et à gauche, en haut et en bas, et c'était tout ! — Zouave comme devant, il ne voulait rien être autre chose. — On lui avait offert des grades, on avait voulu le nommer sous-lieutenant dans un autre régiment, mais le vieux grognard avait obstinément refusé. — Son régiment, c'était sa famille; il en connaissait tous les membres, il les avait élevés; pour rien au monde il n'eût consenti à s'en séparer. — Et puis Simonnet avait la sublime conscience de sa valeur. — Il savait qu'il eût fait un fort mauvais officier, tandis qu'il n'ignorait pas qu'on le citait, à juste titre, comme le meilleur sergent de toute l'armée.

A côté de ces deux individualités, et dans la même compagnie, il y avait encore le caporal Genty, qui s'est rendu célèbre devant Sébastopol. — Le clairon Daboux, les simples zouaves Tortas, Pinson, Lorrain, et tant d'autres dont les noms nous échappent en ce moment, mais que l'on peut retrouver au besoin, soit dans le *Moniteur*, soit à l'ordre du jour de l'armée.

Nous n'avons pas l'intention de raconter ici la victoire de l'Alma. — Ce récit est aujourd'hui dans tous les souvenirs, et l'on n'a pas oublié que c'est sur le champ de bataille que les zouaves ont été désignés comme les premiers soldats du monde. — Cette fois, ainsi que le fait observer M. Léo-Lespès, un des spirituels collaborateurs du *Figaro*, le maréchal Saint-Arnaud leur avait fait escalader non une colline, non un rocher, mais un mur de terre... à pic... une impossibi-

« Ce fut la fin de l'expédition, dit le *Moniteur algérien* dans son numéro du 15 octobre. Après avoir puni sévèrement et rangé de nouveau sous notre domination les tribus du cercle de Dra-el-Mizan qui s'étaient révoltées, et infligé un terrible châtement aux Beni-Douala, tribu du cercle de Tizi-Ouzou, qui avaient montré toujours contre nous les dispositions les plus hostiles, nos troupes avaient rétabli la tranquillité, un instant compromise, dans cette partie de la Kabylie, et le moment était venu pour elles, la mauvaise saison s'approchant, de rentrer dans leurs cantonnements. Le but était atteint. M. le maréchal ordonna donc à M. le général Yusuf, établi au Khamis des Maatkas, de se rapprocher, le 9, de la route qui conduit de Tizi-Ouzou au caravansérail d'Azib Zamoun, et la division Renault, ce même jour, leva son camp pour quitter définitivement les montagnes et descendre dans la vallée du Sebaou.

« Pendant que cette dernière division quittait ses positions, les Beni-Douala, poussés par les contingents des Beni-Ratem, essayèrent de contrarier son mouvement en engageant la fusillade avec nos troupes de l'arrière-garde. Ils ne réussirent qu'à faire tuer 15 des leurs, tandis que nous n'eûmes que 6 hommes légèrement blessés. La colonne traversa ensuite plusieurs tribus qui la reçurent avec les témoignages de la plus sincère soumission, et arriva tranquillement à Tizi-Ouzou à quatre heures du soir.

« Le 10, M. le Maréchal passa la revue des troupes et leur adressa ses adieux et ses félicitations par l'ordre du jour suivant :

« Soldats,

« En quelques semaines, vous avez rencontré vingt fois l'ennemi, et dans ces vingt rencontres ou combats, la victoire a toujours récompensé votre valeur.

« Les tribus du Djurjura s'étaient mises en révolte sans motifs, étaient venues audacieusement attaquer notre poste de Dra-el-Mizan, vous les avez rudement châtiées, et, désormais, ces montagnards sauront le sort qui les attend, si vous avez encore à agir contre eux.

« Officiers et soldats, vous avez vaillamment accompli la tâche que l'Empereur vous avait donnée, et il me reste à remplir le devoir de faire obtenir des récompenses à ceux d'entre vous qui les ont particulièrement méritées. Je m'y emploierai avec ardeur, et je ne doute pas de l'accueil favorable que fera à mes propositions S. Exc. le Ministre de la guerre, qui a journellement apprécié vos travaux.

« Soldats, vous ne direz pas un long adieu aux montagnes que vous venez de parcourir, nous y reparaitrons au printemps, et nous conquerrons cette Kabylie, où nul n'aura pénétré avant vous.

« Avant de dissoudre le corps expéditionnaire dont j'avais le commandement, j'adresse à MM. les généraux mes remerciements pour le concours si utile et toujours devoué qu'ils m'ont prêté en toute circonstance. »

Nous avons dit que M. le Maréchal, embarqué le 12, à Dellys, sur le *Cacique*, avait été reçu à Alger avec empressement et avec tous les honneurs dus à son rang. Grâce à sa sollicitude pour ses braves soldats, tous les blessés et malades évacués sur

lité... Ils ébranlent le sol à coups de baïonnette... ils improvisent des talus... ils se font la courte-échelle, ils s'accrochent aux ronces comme des chats, ils rampent comme des serpents, ils roulent et retombent pour remonter encore... enfin, ils arrivent, chargent les Russes... les mettent en fuite et s'arrêtent au milieu d'une vigne chargée de fruits... Le canon tonne alentour... la mitraille vomit sur eux ses mille imprécations d'airain. — Clameurs vaines... les zouaves cueillent le raisin, dévorent le fruit vermeil, et, se tournant vers l'artillerie ennemie, ils s'écrient en imitant l'accent parisien des marchands des quatre saisons :

— Chasselas de Fontainebleau... frais comme l'œil ! deux sous le tas ! quatre sous la livre !

Dans une compagnie de zouaves, ajoute le même auteur, ne vous attendez pas à trouver beaucoup de types de *Chauvin* et de *Dumanet*. — Paris y est représenté en nombre, et la tribu des Beni-Mouffetard y est en majorité.

Sur cent vingt hommes, on compte :

Dix étudiants en médecine qui ont mangé les frais d'impression de leur thèse;

Cinq docteurs en droit qui ont préféré Canrobert à Cujas;

Dix enfants du faubourg Saint-Antoine qui ont voulu voir du pays;

Huit à douze sous-officiers cassés, dont les morceaux sont encore bons, puisque, comme certaines porcelaines raccommodées... ils sont plus solides qu'à l'origine; Une demi-douzaine de ruinés de Mabile, qui ont

Dellys, au nombre de 12 officiers et 268 soldats, ont pris place sur cette même frégate, et ont été l'objet, pendant toute la route, des soins les plus empressés.

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1856. (Suite.)

Le Conseil approuve la répartition de la somme de 230,123 fr. 90 c., votée ci-dessus pour les routes départementales, et de celle de 42,500 fr. précédemment votée pour les routes stratégiques, formant ensemble celle de 272,623 fr. 90 c., telle qu'elle est établie ci-dessous :

Sommes votées pour l'entretien des routes.

N° 1, de Saumur à Nantes	16,300 f. » c.
N° 2, des Ponts-de-Cé à Loudun	15,200 »
N° 3, de Segré à Rennes	9,200 »
N° 4, des Ponts-de-Cé à Longué	13,200 »
N° 5, d'Angers à Tours	9,300 »
N° 6, d'Ingrandes à Candé	5,300 »
N° 7, de Baugé à la Loire	5,360 »
N° 8, de Laval à Nantes	3,500 »
N° 9, d'Angers à Mamers	8,100 »
N° 10, de Saumur à Tours	3,000 »
N° 11, de Cholet à Beaupreau	5,700 »
N° 12, de Brissac à Vihiers	9,300 »
N° 13, de Beaupreau à St-Florent	5,700 »
N° 14, de Saumur à la Varenne	21,800 »
N° 15, de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois	16,000 »
N° 16, de Saumur au Lude	7,100 »
N° 17, de Cholet à Chalonnès	5,600 »
N° 18, de Baugé à Segré	17,700 »
N° 19, de Segré à Candé	4,900 »
N° 20, de Châtillon à Couboureau	8,800 »
N° 21, de Saint-Rémy à Saumur	1,000 »
N° 22, de Saumur à Chinon	400 »
N° 23, de Candé à Pouancé	4,800 »
N° 24, d'Allennes à Gonnord	2,800 »
Subvention aux routes stratégiques	56,500 »
Dépenses diverses	12,414 75
Indemnité proportionnelle aux ingénieurs et conducteurs	3,708 15
Total général	272,623 90

Quant aux travaux de perfectionnement, la commission reconnaît qu'il est important de faire droit cette année aux délibérations antérieures du Conseil, et elle regrette de ne pouvoir proposer aucune allocation pour ces améliorations promises depuis 1845.

Elle insiste auprès de M. le Préfet, pour qu'il cherche le moyen de commencer le plus tôt possible ces travaux de perfectionnement indiqués à la page 77 des procès-verbaux de la dernière session, et parmi lesquels se placent en première ligne l'élargissement de la traverse de la Jumellière et la rectification sur la route, n° 19, aux abords de Segré.

Les ateliers encore en construction, ou pour lesquels il est nécessaire d'allouer des fonds pour solde, sont les suivants :

demandé leur enrôlement sur un papier à tête, portant l'empreinte du Petit-Moulin-Rouge ou du Café-Anglais ; Enfin, une foule d'enfants prodiges des quatre-vingts départements, qui ont préféré au veau gras du retour... les mille péripéties de la vache enragée.

A cette exubérance de jeunesse, mêlez un fonds de vieux soldats, qu'on nomme les *Mahomets*, pour les distinguer des zouaves non chevronnés, et vous aurez la vaillante cohorte qui, après avoir gravi la montagne en masse compacte, descend en tourbillon et roule, en s'éparpillant dans les plaines, comme les mille perles d'un immense collier.

Quelques jours donc après la bataille de l'Alma, les armées alliées avaient tourné Sébastopol, et étaient allées investir la place vers le sud, en s'appuyant sur Balaklava.

Le siège avait commencé immédiatement, — un rude siège ! — Tous ceux qui y ont assisté en garderont longtemps le souvenir.

Les campagnes d'Afrique, les combats du Jurjura, les luttes contre les Kabyles et les Flitas, les surprises, les ruses, les pièges, les marches et les contre-marches, toute cette guerre de détail, ont moins éprouvé le courage des soldats qu'une seule nuit de garde dans les tranchées devant Sébastopol.

Et cependant, ainsi que le fait observer un héroïque acteur de cette glorieuse épopée du siège de Sébastopol, une garde de tranchée ne dure que vingt-quatre heures; mais il faut y ajouter le temps que l'on emploie à s'y rendre et le temps nécessaire pour retourner en ville,

Route n° 3, de Segré à Rennes.	2,928 f. 83
— n° 4, des Ponts-de-Cé à Longué	3,472 15
— n° 8, de Laval à Nantes	15,357 84
— n° 14, de Saumur à la Varenne	23,961 98
— n° 54, d'Allençaon à Gonnord	8,418 42
Total.	55,139 20

Le Conseil adopte les conclusions de la troisième commission.

Quant aux travaux à exécuter, comprenant six ateliers sur les routes n° 14 et 21, ils sont répartis ainsi qu'il suit :

1° Construction entre Gennes et les Touffaux.	193,000 f. » c.
2° Construction entre la sortie de Coutours et la Main-de-Bois	60,000 »
3° Construction entre la Lande-Pivain et la traverse de Bouzillé.	103,000 »
(Un autre projet, approuvé en 1854, ne s'élevait qu'à 85,000 fr.)	
4° Construction entre Drain et Champtocéaux	40,000 »
5° Construction entre Champtocéaux et la Loire-Inférieure (projet à faire) par approximation	85,874 65
6° Route n° 21, de Saint-Rémy à Saumur	32,000 »
Total	513,872 65

A cette somme, il convient d'ajouter celle ci-dessus pour travaux qui seront exécutés en 1856.

	55,139 20
Total	569,011 85

Les ressources totales, créées pour faire face à ces dépenses s'élèvent à 567,331, ce qui établit entre les ressources et les dépenses une différence de 1,680 fr. 85 c.

Quelque minime que soit cette différence, elle a semblé suffisante à la troisième commission pour appeler l'attention du Conseil et l'engager à ne se laisser entraîner à aucune augmentation dans les sommes demandées pour les divers ateliers.

La commission exposé qu'il lui est impossible en ce moment de faire droit aux différents vœux exprimés par les Conseils d'arrondissements, mais prenant en considération un vœu du Conseil d'arrondissement de Baugé, elle engage le Conseil à insister près de M. le Préfet pour qu'il ne perde pas de vue la nécessité de construire deux aqueducs sur la route n° 5, entre les bornes 3 et 4; l'utilité de cette amélioration est reconnue depuis longtemps.

Le Conseil adopte les diverses propositions de la troisième commission.

(La suite au prochain numéro.)

Saumur, le 22 octobre 1856.

Monsieur le Rédacteur,

M'apercevant qu'une erreur s'est glissée dans l'avis que vous avez bien voulu insérer dans votre journal, je m'empresse de venir vous prier de la rectifier, et de prévenir le public, que l'expédition du 1^{er} départ des dépêches pour Paris est supprimé, et que ce départ, qui a bien lieu à 3 heures 1/2 du

soir, ne va que jusqu'à Tours, en desservant Chouzé, Bourgueil et la Chapelle.

Recevez, etc., CHEVALIER-LEMORE.

FAITS DIVERS.

La chasse à courre annoncée pour mardi à Compiègne, a été favorisée par temps magnifique. Les nombreux invités qui se trouvent logés au château et les curieux arrivés de Paris, ont donné une grande animation à la superbe forêt qu'a parcouru, dit-on, dans tous les sens, le cortège impérial. Le soir, il y avait au château grande fête. — Havas.

— Le retour en France des vivres de l'armée d'Orient si splendidement approvisionnée, grâce à l'incessante sollicitude de notre Empereur, fournit en France maintenant un supplément considérable de subsistances. C'est ainsi que l'armée de Paris mange une ou deux fois par semaine de cet excellent biscuit qui avait été préparé avec tant de soin aux fours de la rue Goujon, au mont Valérien, à Vincennes et ailleurs par les premiers boulangers de l'armée. C'est ainsi qu'à Toulon, il y a quelques semaines, on vendait par lots des masses de lard salé d'Amérique. C'est ainsi, que le 25 de ce mois, à Brest, on en vendra encore 200,000 kilogrammes. — Havas.

— Une lettre de Saint-Petersbourg, du 14 octobre, nous apporte quelques détails sur l'entrée de l'empereur Alexandre dans cette capitale, qui avait eu lieu le matin même. Un temps magnifique a favorisé cette cérémonie qui n'a été que la répétition, quant au cérémonial, de l'entrée du Czar à Moscou. Au moment où, à une heure de l'après-midi, le canon a annoncé l'arrivée de l'Empereur au débarcadère, et la mise en marche du cortège, la population tout entière, sans distinction de rangs et de classes, s'est découverte et a fait le signe de la croix, non-seulement sur le point où l'Empereur apparaissait, mais sur toute la ligne que le cortège devait parcourir.

Le soir, les illuminations ont été très-belles. La foule se pressait devant le magasin du fameux horloger français M. Lhôpital, où on lisait le quatrain suivant sur un transparent :

Alexandre, notre empereur,
Gouverne en père son empire.
Pour l'aimer, nous n'avons qu'un cœur,
Et qu'une voix pour le lui dire.

Un officier de la maison de l'Empereur est venu féliciter M. Lhôpital, de son inspiration, dont il a pris une copie pour la mettre sous les yeux de S. M. l'Impératrice.

« J'apprends à l'instant, mais sans détail, ajoute notre correspondant, que l'empereur Alexandre a couru, avant-hier, un grand danger à Cronstadt par suite d'un abordage; plusieurs personnes de sa suite auraient été blessées à ses côtés sur le bâtiment qu'il montait. » (Constitutionnel.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

On nous écrit de Berlin, 20 octobre :

« Un journal a annoncé que la Suisse serait re-

présentée, sur sa demande, dans le congrès de Paris, pour l'affaire de Neufchâtel. Cette nouvelle était prématurée. La France a proposé, il est vrai, d'admettre la Suisse aux prochaines conférences pour cette question spéciale, mais jusqu'ici il n'a été pris aucune décision à cet égard, et cette décision ne sera prise qu'à Compiègne, où l'on doit fixer l'époque précise et la durée des conférences. La Prusse s'opposera à l'admission d'un représentant de la Suisse, tant que la confédération helvétique ne lui aura pas fait des avances significatives. » (Constitutionnel.)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 8 au 13 octobre.

On se souvient de la baisse énorme qui eut lieu le jour où la Banque annonça qu'elle n'admettrait plus à l'escompte les effets dont l'échéance dépasserait soixante jours. Ce jour là, qui était le lundi de la semaine dernière, la baisse atteignit son point culminant. Depuis lors, et à la suite du rapport ministériel sur la situation financière, une sorte de révolution pacifique s'est opérée sur la place; à partir de mardi, les cours ont progressé sur toutes les valeurs, et le marché s'est engagé dans une voie d'amélioration lente et graduelle, qui paraissait par cela même plus sérieuse.

Mais toutes les espérances que faisait naître ce commencement de reprise se sont évanouies promptement, et les vendeurs ont pris largement leur revanche cette semaine. Dès le début de la Bourse de lundi, des offres nombreuses se sont présentées sur la rente, et le cours de 67 a été décroché. Mardi la baisse a continué avec plus de force, et la perspective très-prochaine de la liquidation des chemins a redoublé son intensité. La rente 3 % est tombée à 66,25, le Crédit mobilier à 1450, et les chemins ont tous subi des dépréciations considérables.

Encore une fois, cette baisse a ramené les acheteurs, et la Bourse a repris une meilleure physionomie. Est-ce donc cette fois l'amélioration sérieuse qui se fait attendre depuis si longtemps, et la reprise définitive des affaires? Il serait téméraire de l'espérer. Cependant la situation financière commence à inspirer moins d'inquiétude à la Bourse. On assure que l'encaisse de la Banque a éprouvé une augmentation importante depuis le dernier bilan, on sait d'ailleurs que cet établissement vient de reprendre les paiements en argent.

La réponse des primes s'est faite sur les chemins de fer à l'avantage des vendeurs; on s'y attendait, et cette circonstance n'a pas empêché les actions de se raffermir un peu. Le crédit mobilier de son côté a remonté à 1480.

Les valeurs industrielles sont toujours dans le même état d'abandon, sauf quelques bonnes affaires, telles que la caisse générale des Chemins de fer qui se tient à 500, et la caisse centrale de l'Industrie, qui est demandée à 151 25. On s'occupe beaucoup de la très-heureuse idée que vient d'avoir cette maison, en fondant une caisse des reports.

La Compagnie franco-américaine est aussi l'objet de demandes suivies. Les Omnibus de Paris sont recherchés à 800 fr. Leurs recettes, du 5 au 11 octobre, se sont élevées à 251,745 fr. 85 c.

Les Verreries se négocient aux environs du pair, et l'Union du gaz à 240.

Les huiles-gaz annoncent la clôture de leur émission pour le 5 novembre prochain. Cette souscription aura été l'un des plus brillants succès obtenus dans ces derniers temps par les affaires industrielles. — J. Paradis.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

c'est-à-dire pour retourner au campement, éloigné parfois de plusieurs kilomètres. — Et les tours de garde revenaient si fréquemment, qu'en définitive, depuis l'ouverture des parallèles, les soldats passaient une nuit sur trois dans ces fossés souvent pleins d'eau ou de boue, où il est défendu d'allumer du feu pour se garantir du froid, où même on n'a pas le droit de fumer une pipe pour se distraire.

Là, dans l'obscurité, le dos appuyé aux gabions ou au parapet, les pieds sur un tas de cailloux, en guise de petit banc, la main au fusil; là, on lutte contre le sommeil, et on se sent prêt à s'élancer au premier avertissement des sentinelles.

Et cela se passait au cœur d'un hiver rigoureux, sous la pluie, la neige, la gelée... Quand la pluie tombait, le froid devenait supportable, la température se radoucissait; mais, après la pluie, la boue montait jusqu'aux genoux, et aussitôt le froid sifflait dur, la boue se congelait et les jambes des soldats se congelaient avec elle; de sorte que l'on a vu des hommes ne pouvoir sortir de cet étui de glace qu'avec l'aide de leurs camarades et de la pioche.

La nuit la plus terrible de cet hiver, dit le docteur Félix Maynard, fut celle du 20 au 21 février 1855. — Une véritable nuit du pôle. — Les bataillons qui devaient descendre dans la plaine de Tchernaiâ, pour en déloger une division russe, ne purent effectuer cette manœuvre et plusieurs gardes des tranchées passèrent de là aux ambulances avec des membres congelés. Les zouaves faisaient partie de l'expédition conduite par le général

Bosquet, ce Murat de la jeune armée, et, comme toujours, les héros de la conquête d'Afrique tenaient la tête de la colonne. La prise d'armes devait avoir lieu à minuit. — On avait servi la soupe à onze heures et demie; à minuit, les masses s'ébranlent avec une forte portion de ce qui survivait encore de l'armée anglaise.

— La nuit était demi-noire, sans lune, mais éclairée par des myriades d'étoiles, de ces étoiles d'hiver qui brillent durement sur un fond de ciel gros bleu; le froid mordait, et le terrain était conséquemment propre à la marche. La colonne avançait donc de ravins en collines et de collines en ravins rapides, mais bouches closes et ne faisant pas plus de bruit que ne devaient en faire les arbres de la forêt de Traktir dont la brise secouait les branches. Chaque zouave s'était fait un cache-nez d'une partie de son turban et avait jeté son capuchon par-dessus la chechia.

Tout allait pour le mieux jusque-là. Malheureusement, vers une heure, les étoiles s'éclipsent tout-à-coup derrière de gras nuages qui montent; le bleu du ciel disparaît, le vent se prend à souffler en tempête, et une neige, menue d'abord et sèche, puis épaisse et lourde, tombe, et, en moins de dix minutes, le sol est nivelé à blanc, et la route à suivre est perdue.

Il n'y avait plus à balancer ni à tergiverser: il fallait revenir au plus vite sur ses pas. — Les Russes, aussi embarrassés que leurs ennemis par cet ouragan de neige, ne pouvaient songer à les poursuivre. Le général Bosquet commanda donc au clairon de sonner la retraite, et le mouvement s'effectua aussitôt. — Seulement, l'obs-

curité était si profonde, les tourbillons de neige si aveuglants qu'il était impossible de retrouver les campements, et qu'arrivé sur le plateau, on dut y attendre le jour!

— La position n'en était pas moins terrible. — Un seul moment d'arrêt eût tout perdu, et c'est au génie du général que revient, en cette circonstance, l'honneur d'avoir sauvé tous ces hommes d'une mort certaine!... Tous seraient morts de froid, en effet, sur ce plateau, s'il n'eût prohibé le plus petit temps d'arrêt, s'il n'eût fait exécuter des marches, des contre-marches en cercles et en demi-cercles, des par le flanc droit et par le flanc gauche, des courses au pas gymnastique, enfin une série de mouvements continuels, de peur que l'envie de dormir et l'engourdissement ne s'emparassent des soldats! — Sans cette précaution, quel beau linceul de neige eût recouvert au matin les cadavres de ces dix mille hommes!

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 21 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 66 75.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 90 90.

BOURSE DU 22 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 70.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 90 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ON CROIT devoir rappeler au public que par jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du 17 avril 1850, qui a reçu alors la publicité voulue par la loi, M. EDMOND BOURLON, lieutenant au 3^e régiment de cuirassiers, détaché à l'École de Saumur, a été pourvu d'un conseil judiciaire sans l'assistance duquel il ne peut contracter aucun emprunt ni engagement; les personnes qui traiteraient avec M. Ed. Bourlon seul, sont donc averties qu'elles n'auront aucun recours contre sa famille et lui. (622)

BREVET D'INVENTION (S. G. D. G.)

JEU DE BILLARD.

Depuis la création du jeu de billard on n'avait jamais imaginé jusqu'à ce jour une partie sur le tapis vert, aussi attrayante que la poule de Sébastopol, dont l'invention est due à M. LEBŒUF de Tours.

Cette partie, des plus amusantes, excite malgré lui le joueur le plus indifférent, et entraîne souvent à une hilarité générale, surtout dans les coups de mort.

MM. les propriétaires et limonadiers qui désireraient acheter la règle, s'adresseront au *Café des Arts*, rue Beaurepaire, à Saumur, où la poule se joue.

Le billard est tenu par l'inventeur. Ecrire franco. (623)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'ANCIENNE

MAISON DE ROULAGE

ROBINEAU-RENEAUME,
Rue des Capucins,

Consistant en plusieurs appartements, cour, vastes dépendances, grande remise, magasins au-dessus des inondations.

S'adresser audit Notaire. (583)

Etude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

A VENDRE

A l'amiable.

1^o Une maison bourgeoise, située au bourg de la commune de Saint-Cyr-en-Bourg, sur le chemin de grande communication n^o 50 de Saumur à la Motte-de-Bourbon, cours, jardins, vastes caves, pressoirs, remise et écurie en dépendant.

2^o Une autre maison, située au même lieu, propre à l'établissement d'un marchand.

3^o Un clos de vigne, situé audit lieu de Saint-Cyr-en-Bourg, nommé le Clos-du-Moulin, contenant un hectare trente-deux ares, produisant le meilleur vin blanc de Saint-Cyr.

4^o Trois morceaux de vigne, situés aux Moreaux, dite commune de Saint-Cyr-en-Bourg, contenant ensemble soixante-onze ares cinquante centiares.

5^o Soixante dix-sept ares de vigne rouge, situés à la Casse, commune de Brézé.

6^o Soixante-six ares de vigne, situés à la Bouchardière, même commune.

7^o Et trente trois ares de terre, autrefois en vigne, situés à la Grotte-Bonneau, même commune.

Ces biens seront vendus en totalité ou par parties, au gré des amateurs.

S'adresser, pour traiter, à M. ALLOTTE, propriétaire à Saint-Cyr-en-Bourg,

Et audit M^e COURTOIS, notaire.

A VENDRE

UNE

MAISON ET 27 ARES DE VIGNES

Situés à la Pierre-Couverte,
Commune de Bagnoux.

S'adresser à M. RAYNAULT, rue du Portail-Louis. (595)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Présentement.

Sise quai de Limoges, anciennement occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, à Nantilly. (545)

Etude de M^e PLANTON, notaire à Vihiers.

BIENS

APPARTENANT AUX HOSPICES DE SAUMUR

A VENDRE

Par Adjudication,

Par le ministère de M^e PLANTON, notaire à Vihiers.

DÉSIGNATION :

Commune de Montilliers.

1^o Une pièce de terre, nommée le Chantonnet ou les Maugliens, contenant soixante-un ares cinquante centiares, joignant M. Gelineau de trois côtés, n^o 15, section E du plan cadastral.

2^o Un morceau de vigne, aux Noues-Bodin, contenant quarante-trois ares, porté au n^o 64, section A, joignant au nord M. Gelineau, au sud-est M. Martin, et d'autre côté M. Lusseau.

3^o Un morceau de vigne, nommé le Plantis, contenant cinquante-sept ares, porté au n^o 12, section B, joignant les enfants Liéard, Jolivet, Jovirs et un sentier.

4^o Une pièce de terre labourable, nommée la Grande-Breil, contenant vingt-cinq ares cinquante centiares, portée au n^o 25, section B, joignant d'un côté M. Merceron, et des autres parts MM. les héritiers d'Argenté.

5^o Une pièce de terre, nommée la Maison Blanche ou la Varennes, contenant vingt ares quarante centiares, portée au n^o 12, section B du plan, joignant un chemin et les propriétés de M. de Contades.

Commune de la Salle-de-Vihiers.

1^o Une pièce de terre, nommée les Fontenelles, contenant deux hectares trente-cinq ares, portée au n^o 1^{er}, section B du plan cadastral, joignant d'un côté M. le Curé de la Salle, au levant MM. Boucheron, Godin et autres, et d'autres côtés des chemins.

2^o Un pré, nommé le pré de Pierre, contenant quarante-six ares, porté au n^o 15, section B du plan, joignant au nord M. Laumonier, à l'est M. Dureau, à l'ouest le n^o 16 et au sud le n^o 18 du plan cadastral.

3^o Un morceau de terre labourable, nommé le Grand-Pressoir-du-Bas, contenant un hectare dix ares, porté au n^o 16, section B du plan, joignant au nord et à l'ouest M. Gontard, à l'est M. Laumonier, au sud le n^o 18 du plan.

4^o Un morceau de terre labourable, nommé le Grand-Pressoir, contenant un hectare quinze ares, porté au n^o 17, section B du plan, joignant à l'est M. Gontard, au nord le n^o 16, au sud le n^o 21 du plan.

5^o Un morceau de terre labourable, nommé le Petit-Pressoir, contenant quatre-vingt-quatorze ares, porté au n^o 18 de la section B, joignant au nord le n^o 15, à l'est M. Dureau, au sud le même, et à l'ouest le n^o 17.

6^o Une pièce terre labourable, nommée les Quatorze Boisselées, contenant quatre-vingt-six ares soixante-dix centiares, portée au n^o 20, section B, du plan cadastral, joignant au nord la route de Vihiers à Nantes, à l'est M. Dureau, à l'ouest M. Gontard, et au sud un vieux chemin.

7^o Une pièce de terre, nommée le Champ-Carré, contenant un hectare quarante-deux ares, portée au numéro 21, section B du plan, joignant à l'est M. Dureau, au sud le n^o 22, à l'ouest M. Gontard, et au nord le n^o 17.

8^o Une pièce de terre labourable, nommée le Petit-Champ, contenant cinquante-cinq ares treize centiares, portée au n^o 22, section B, joignant

au nord le n^o 21 et M. Dureau, à l'est le même, au sud la grande route de Vihiers à Nantes, à l'ouest M. Gontard.

9^o Un pré, nommé le pré de la Chapelle, avec un chemin y conduisant, contenant un hectare quarante-neuf ares, porté aux n^{os} 15 et 22, section B du plan, joignant au nord M. Dureau, à l'est M. Dureau, au sud M. le Curé de la Salle, et à l'ouest M. Dureau.

10^o Et une pièce de terre labourable, nommée le Champ-de-la-Glacière, contenant cinquante-quatre ares soixante-trois centiares, portée au n^o 11, section C du plan cadastral joignant au sud la grande route, et des autres cotés M. le Curé de la Salle.

L'adjudication de ces biens aura lieu, savoir : 1^o pour les biens situés commune de Montilliers, à la Mairie de cette même commune, le dimanche 16 novembre 1856, à midi;

2^o Pour ceux situés commune de la Salle, à la Mairie de cette même commune, le lundi 17 novembre 1856, également à midi.

S'adresser, pour prendre communication du cahier des charges, audit M^e PLANTON, notaire. (608)

A VENDRE de très-beaux PLANTS DE CHATAIGNIER, à cinquante centimes la pièce.

S'adresser à M. CADIEU, rue d'Orléans, à Saumur. (580)

A LOUER

Présentement,

Une COUR, une ÉCURIE avec GRENIER et une REMISE,

Le tout situé rue des Boires.

S'adresser à M. CARRET, charcutier, rue de la Mairie. (586)

GLANDS-DOUX

C. de COUSSIN.

Ce Café, efficace dans les maux de tête et d'estomac, dysenteries, fièvres, etc., contient le tannin à plus forte dose que les autres. Les célèbres chimistes Pelouze, Thénard, Orfila, etc., le prescrivent comme fortifiant, tonique et astringent. — Dépôt chez les principaux droguistes et épiciers. — Entrepôt central : LOUIT FRÈRES ET C^{ie}, A BORDEAUX. (562)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PATE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhes, enrhouements et irritations de poitrine, est approuvée par trente-six années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 48; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTÈMS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Prissot, rue Saint-Jean. (271)

HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE, de Berthé.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.
Mention honorable. Exposition 1855.

L'efficacité et la pureté de cette huile sont garanties :

1^o Par l'opinion d'un grand nombre de célébrités médicales et, en particulier, par celle de M. le professeur Trousseau, qui a constaté que c'est à l'huile de foie de morue brune seule, à l'exclusion de toute autre, qu'il faut avoir recours pour obtenir les effets thérapeutiques les plus prompts et les plus certains dans les nombreuses affections soit tuberculeuses, rachitiques, scrofuleuses et autres pour lesquelles elle est généralement prescrite. (Traité de thérapeutique de Trousseau et Pidoux, tome 1^{er}, page 281.)

2^o Par deux rapports approuvés par l'Académie de Médecine, dans lesquels les commissaires : MM. Grisolte, Guibourt, Soubeiran, Bouchardat, Bussy et Robinet, ont jugé favorablement le mode de fabrication de M. Berthé et les procédés qu'il a proposés pour constater les altérations et les mélanges que l'on fait subir, dans le commerce, à beaucoup d'huiles de foie de morue (Bulletin de l'Académie, tomes 18 et 20).

Prix : de 2 fr. 30 c. le flacon. — L'étiquette porte toujours la signature Berthé. Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, n^o 134, et en province dans les principales pharmacies de chaque ville.

POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON

Du DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTÈMS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (60)